

Maison du Terroir - Règlement d'utilisation de la salle

a. Capacité

La salle a une superficie de 85 m².

La capacité d'accueil dépend de la configuration choisie et du mobilier à disposition:

Théâtre	80 personnes
U	30 personnes
Ecole	36 personnes
Cocktail ou apéritif debout	80 personnes
Tables avec service à table	80 personnes
Tables avec buffet	65 personnes

b. Prix de location

Les tarifs de location officiels en vigueur s'entendent par jour (si pas d'autre précision) et sont donnés hors taxes (soumis à la TVA) :

Apéro (3 heures)

Moins de 30 personnes	CHF	150.00
De 30 à 60 personnes	CHF	250.00
Plus de 60 personnes	CHF	300.00

Repas (8 heures)

Moins de 20 personnes	CHF	300.00
De 20 à 50 personnes	CHF	400.00
Plus de 50 personnes	CHF	450.00

Heure supplémentaire CHF 50.00 par heure

Séminaire

½ jour	CHF	250.00
Jour entier	CHF	350.00
Cuisine (si repas)	CHF	100.00

Supervision et nettoyage CHF 150.00

Le nettoyage s'entend pour une utilisation normale de la salle. Si la cuisine est utilisée, elle doit être rendue propre, le cas échéant, les heures nécessaires au nettoyage de la cuisine et des appareils seront facturées.

Ces tarifs sont pour la location de la salle exclusivement. Les associations professionnelles ainsi que les départements de l'Etat de Genève liés à l'agriculture sont soumis à des conditions particulières et doivent nous demander une offre.

c. Prestations complémentaires

L'Opage vous propose quelques éléments complémentaires à l'utilisation de la salle. Ces éléments doivent être commandés au minimum 5 jours avant la date de l'évènement.

Café ou express	CHF	2.50	
Eau plate et gazeuse (litre)	CHF	5.00	p. lt
Café-croissant (eau, café, croissant)	CHF	6.00	pp
Pause café (café, croissant, eau, jus de pomme, fruit)	CHF	9.00	pp
Apéritif simple (vin blanc, rosé ou rouge, eau, jus de pomme)	CHF	9.00	pp
Apéritif complet (vin blanc, rosé ou rouge, eau, jus de pomme, plat froid)	CHF	15.00	pp
Visite des caves et dégustation	CHF	12.00	pp

Nous vous remercions de bien vouloir noter que l'Opage fournit la vaisselle uniquement si elle fournit les prestations. Le cas échéant lors de banquets, le locataire doit amener sa vaisselle.

d. Mise en place

La mise en place de la salle se fait par le locataire, le jour même ou en accord avec l'Opage. Sur demande, la mise en place peut être faite par l'Opage.

e. Mobilier

Le mobilier, le matériel et les appareils sont loués propres selon l'inventaire et doivent être rendus propres. En cas de dégâts ou de manque, les frais seront facturés au locataire.

f. Matériel technique

Sur demande, nous pouvons mettre à votre disposition du matériel technique aux conditions suivantes:

Beamer	CHF	150.00
Flip chart	CHF	20.00
Ecran de télévision géant (avec lecteur DVD)	CHF	250.00

Les prix s'entendent par jour et par unité.

Le matériel technique est loué en bon état, s'il est rendu défectueux ou abîmé, les frais de remise en état seront facturés au locataire.

g. Choix des menus

Nous attirons votre attention sur le fait que s'agissant de la maison du Terroir, seuls des produits locaux seront servis. De plus, afin de conserver la qualité de la salle, certains menus tels que fondues à l'huile (bourguignonne ou bressane) et mets au fromage (fondue ou raclette) ne sont pas autorisés (liste non exhaustive).

h. Choix des boissons

En ce qui concerne les boissons, les vins consommés doivent être genevois.

i. Cuisine

La salle bénéficie d'une petite cuisine équipée mais qui ne permet pas de cuisiner un repas complet. Il s'agit d'équipements standards (four, plaque, lave-vaisselle) et non-professionnels. De plus, aucune vaisselle (couvert, assiette, etc.) ou nappage n'est disponible sur place. Pour vos repas et cocktails dinatoires, il est impératif de s'adresser à un traiteur agréé, nous vous conseillons les entreprises suivantes:

André Vidonne
5, rue Blavignac
1227 Carouge
022 309 43 60

Régéservice SA
Chemin des Pontets 33
1212 Grand-Lancy
022 794 38 83

Genecand Traiteur SA
55 Avenue de la Praille
1227 Carouge
022 329 31 96

Traiteur de Châtelaine
Avenue de Châtelaine 80
1219 Châtelaine
022 796 01 24

Coin de Campagne
Rue du Grand-Bureau 24
1227 Carouge
022 342 50 15

Jenny & Cie
80, av. de Châtelaine
1219 Châtelaine
022 796 48 29

Party-Service
Rue Alexandre Gavard 35
1227 Carouge
022 307 53 17

Aux Saveurs des Plantes
8, ch. Du Bertholier
1283 Dardagny
077 435 78 70

Apéro'sfair
3, rue Beau-Site
1203 Genève
022 344 90 60

Cette liste n'est pas exclusive, néanmoins chaque traiteur ne figurant pas sur cette liste doit au préalable prendre contact avec l'Opague pour une visite des lieux.

j. Déchets

Les déchets triés (pet, verre, papier/carton, incinérables) doivent être mis dans des sacs poubelles fermés et déposés à la cuisine.

k. Fumée

La Maison du Terroir est un lieu non-fumeur, il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment. Des cendriers sont à disposition à l'entrée du bâtiment ainsi que sur la terrasse.

l. Accès

La maison du Terroir est accessible par la route ou par les transports en commun (arrêt Curiades - Bus L). La salle est de plain pieds et accessible aux personnes à mobilité réduite.

m. Parking

La Maison du Terroir bénéficie d'un petit nombre de places de parc. L'aménagement extérieur n'étant pour le moment pas terminé, nous vous prions de vous conformer aux règles de parcage en vigueur dans le canton. Il y a également quelques zones bleues à proximité.

n. Restriction

La Maison du Terroir étant située en zone résidentielle, elle ne peut pas accueillir des bals ou des orchestres. De plus, il n'est plus possible d'utiliser la terrasse à partir de 23h et la salle doit être libérée à minuit au plus tard. Il n'est pas possible de prolonger cet horaire.

La Maison du Terroir étant un outil de travail, elle n'est pas destinée à accueillir des mariages, anniversaires ou fêtes de famille. Elle est par contre parfaitement adaptée à l'accueil de conférences, assemblées, séminaires d'entreprises, visites, cours, etc.

o. Animaux domestiques

Tous les animaux domestiques sont interdits à l'intérieur de la Maison du Terroir et ne peuvent en aucun cas être laissés en liberté sur la propriété. En cas d'animaux d'accompagnement (aveugle, mobilité réduite), veuillez vous adresser à l'Opage.

p. Conditions d'annulation

Les réservations peuvent être annulées par écrit et sans frais jusqu'à 7 jours avant la date de la manifestation. Au-delà de ce délai, chaque cas sera étudié.

Le nombre définitif de personnes doit être communiqué à l'Opage au plus tard 3 jours avant la manifestation. C'est ce nombre qui fera foi pour la facturation.

q. Inventaire

Le matériel suivant est inclus dans la location de la salle:

- 20 Tables (140cm x 70cm) - 10 par chariots
- 80 Chaises
- 5 Bars
- 3 Tables hautes

En cas de prestations complémentaires achetées auprès de l'Opage, le matériel y relatif est inclus. Aucun autre matériel (vaisselle, etc.) n'est disponible dans la salle. En cas de question, l'Opage se tient à votre disposition.

Date de la location _____

Lu et approuvé

Date _____

Signature _____

Contact: Opage - Raphaëlle Herrmann - Maison du Terroir - Rte de Soral 93 - 1233 Genève
rherrmann@opage.ch - 022 388 71 55